

Les refus de pâturage : inévitables mais gérables !

Les refus ont des impacts négatifs sur la conduite de la prairie au pâturage, mais de nombreux leviers existent pour les contenir. L'animal en est le principal !



POURQUOI ?

Un refus au pâturage est une zone non consommée par les animaux. L'origine de ces refus peut être liée à la présence de déjections, à la composition de la flore et/ou aux pratiques d'exploitation de la parcelle (chargement insuffisant). Les refus ont des conséquences négatives à plus ou moins long terme. Inévitables, les refus peuvent être limités par la mise en œuvre de pratiques simples et peu onéreuses.

A L'ORIGINE

Dans la pâture, les animaux préfèrent le fourrage le plus appétent, au détriment du reste. Des refus de consommation peuvent apparaître en cas de pression de pâturage insuffisante, de présence de plantes adventices ou de déjections.

LES MOYENS D'ACTION

Plusieurs types d'intervention sont à la disposition de l'éleveur, de la gestion du pâturage aux interventions mécaniques.

▲ **Maitrise du chargement.** C'est le point clé pour éviter ou limiter la formation des refus. L'animal doit exploiter l'ensemble du couvert mis à sa disposition. En cas d'apparition de refus, l'augmentation du chargement instantané permet souvent de redresser la situation, et ceci d'autant plus que la hauteur du couvert est inférieure à 15 cm.

▲ **Alternance fauche/pâturage.** Cette technique permet de contrôler la majorité des adventices et de maintenir une flore «équilibrée». Par ailleurs elle permet de diminuer la pression parasitaire.

▲ **Pâturage associé.** La parcelle est exploitée, en même temps ou successivement, par 2 types d'animaux avec des besoins alimentaires ou des comportements différents. Ce peut être 2 espèces différentes ou 2 lots d'animaux de la même espèce.

▲ **Apport d'engrais.** La fertilisation minérale azotée favorise la présence des graminées à grandes feuilles (bonne valeur alimentaire) et réduit les plantes moins compétitives.

▲ **Interventions mécaniques.** Selon les cas, on préférera ébousage, broyage localisé ou systématique, ou fauchage. La fauche peut s'accompagner de la consommation sur place des refus ou de leur enlèvement. Ces techniques coûteuses en temps et en argent (35 et 45€/ha) ne sont à utiliser qu'en dernier recours.

En même temps ou en alternance, le pâturage associant différents herbivores permet de limiter les refus



DES CONSEILS POUR RÉUSSIR

Pour choisir une intervention mécanique :

▲ L'intervention mécanique sur les refus ne doit pas être systématique. Elle se décide à la parcelle et en fonction du salissement et de la possibilité ou pas d'intervenir par la gestion du pâturage.

▲ Le broyage est adapté lorsque il y a peu de refus et que la hauteur d'herbe est faible (peu après la sortie des animaux).

▲ Sur un couvert haut, les refus peuvent être fauchés. Ils peuvent aussi être pâturés par des animaux à faibles besoins, utilisés en litière ou mis au fumier ou au compost. Jamais brûlés ! La parcelle fauchée apparaît plus propre et la repousse est plus homogène.

▲ L'ébousage d'automne permet de décompacter les bouses pour favoriser leur dégradation.

Pour limiter les refus par la conduite du pâturage :

▲ Démarrer précocement la saison de pâturage (dépilage) permet de réduire la hauteur des gaines de graminées des 1er pâturages...

▲ En dehors du pâturage continu, le temps de séjour sur une parcelle doit être court (<6 j), avec un retour rapide sur une même parcelle (20-25 jours au printemps et 30-40 j en été) afin d'éviter que l'herbe ne durcisse.

▲ Dès que la hauteur du couvert est trop importante (>15-20 cm), la parcelle doit être débrayée et réservée à une récolte en fauche ou à du stock sur pieds. En cas de besoin, elle peut aussi être fauchée par bande et pâturée par un lot d'animaux.

IMPACTS POUR LA DURABILITÉ

- Maîtriser les refus c'est davantage de biomasse disponible pour la production des animaux. Et les maîtriser par le pâturage c'est des dépenses en moins.
- Réduire les interventions mécaniques, c'est moins de gazole et donc moins d'émission de CO2.
- Il vaut mieux passer un peu de temps à organiser son pâturage plutôt qu'à ébouser ses parcelles (1 à 1,5 ha/heure).

POUR EN SAVOIR PLUS

- **Entretien des prairies** - Herbe et fourrage Limousin, 2015.
- **Guide de l'herbe** - Prairiales de Normandie, 2005
- **Gérer les refus au pâturage** - CA 64, 2015
- www.fourragesmieux.be
- www.afpf-asso.fr
- **Barème d'entraide des CUMA de Picardie 2015**



Une bouse provoque des refus pendant plusieurs cycles de pâturage

Témoignages

« J'ai mis en place en 2013 du pâturage tournant sur un bloc de parcelles destinées aux vaches suitées et génisses amouillantes. Je n'ai plus sorti le broyeur » - **F et C Couillard** éleveurs de bovins allaitants dans l'Eure (27).

« Chez le mouton, on n'a pas vraiment de refus si on maintient un bon chargement : c'est de la tondeuse... Sur une parcelle infestée par du chardon, c'est broyage, binette ou pulvé ! » - **Dimitri, éleveur ovin** (86).

VERS D'AUTRES FICHES

- Fiche 4 – Les déjections au pâturage
- Fiche 16 – Les modes de pâturage
- Fiche 30 – Associer pâture et fauche
- Fiche 40 – Maîtriser rumex et chardons
- Fiche 47 – Le pâturage mixte

Retrouvez la fiche enrichie et l'ensemble du guide pâturage sur www.encyclopediapratensis.eu

